



Floirac, le 15 avril 2014

Contribution du Conseil des Sages de Floirac au mieux vivre ensemble

(Premier cercle : lieu de vie)

L'épicerie Solidaire

Le Conseil des Sages de la ville de Floirac a été créé par délibération du Conseil municipal le 8 juillet 2010. La 1^{ère} réunion en plénière s'est tenue le 2 novembre 2010. Le Conseil regroupe 33 Sages soit le même nombre que les Conseillers municipaux et fonctionne en groupes de travail. Les Sages ont pu intervenir soit à la demande de la municipalité soit à la demande de l'instance plénière.

MAL-VIVRE

Actuellement 92 familles bénéficient de l'aide alimentaire fournie par le CCAS sous la forme de colis alimentaire. Pour dépasser la chronicité de l'aide ponctuelle qui entretient une forme de passivité de l'utilisateur, le Conseil des Sages a souhaité collaborer à la réflexion portant sur une nouvelle organisation qui engage le bénéficiaire et lui permette de retrouver un statut consommateur actif.

REMEDE AU MAL-VIVRE

Participation de deux membres du Conseil des Sages au Comité de Pilotage regroupant des acteurs locaux ayant un lien direct ou indirect avec l'aide alimentaire sur le territoire de notre commune.

RESULTATS (escomptés et/ou constatés) & effets sur le mieux-vivre :

- Création prochaine d'une épicerie solidaire
- 10 membres du conseil des sages sont bénévoles actifs.

OBSERVATIONS :

Personne à contacter, le cas échéant, pour complément d'information (nom, courriel et/ou téléphone) :
M.CALLEN : 05 57 80 37 52 – boris.callen@ville-floirac33.fr